

Numéro de dossier : 33595
Date : 04/04/2024

AUTORISATION D'UN PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE

Concerne : **prolongation administrative**

Nom commercial :

THIOVIT JET

Numéro d'autorisation :

5700P/B

Catégorie d'utilisateurs: **PROFESSIONNELS**

Détenteur de l'autorisation :

Syngenta Crop Protection

Société anonyme
Avenue Louise 489
1050 BRUXELLES
Belgique

Nature du produit : **Fongicide**

Type de formulation : **WG (Granulés à disperser dans l'eau)**

Teneur garantie en substance(s) active(s), synergiste(s) et phytoprotecteur(s) :

- **soufre : 800 g/kg (substance active)**

Cette autorisation est valable du **03/04/2024** au **15/04/2026** inclus et remplace, le cas échéant, tout autre acte d'autorisation antérieur pour ce produit.

Les conditions particulières pour la prolongation sont les suivantes : **évaluation de la demande de ré-agrégation.**



Le nombre de points attribués pour le calcul de la contribution annuelle (en application de l'arrêté royal du 13 novembre 2011 fixant les rétributions et cotisations dues au Fonds budgétaire des matières premières et des produits) : **1**.

Le produit, pour autant qu'il remplisse toutes les conditions définies dans cet acte d'autorisation et son annexe, est autorisé en application :

- du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole.

La phrase suivante est uniquement d'application pour un acte établi au nom d'une firme étrangère :
cette autorisation n'est valable que pour autant que les noms et adresses des importateurs de ce produit en Belgique soient communiqués préalablement au Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants.

Cette autorisation n'engage pas la responsabilité de l'Etat en cas d'accidents dus à l'emploi du produit. Elle est délivrée sans préjudice des dispositions émanant du Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement et du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale en ce qui concerne la fabrication et l'emploi de matières toxiques ou nocives.

ANNEXE

CLASSIFICATION ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT

Sans préjudice des dispositions relatives à la classification et l'étiquetage :

- du Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 ;
- du Règlement (UE) n° 547/2011 de la Commission du 08 juin 2011 portant application du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant les exigences en matière d'étiquetage de produits phytopharmaceutiques ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole ;

les mentions suivantes doivent se trouver sur l'étiquette du produit :

Classification et étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention d'avertissement :

- Pas d'application

Codes SGH et pictogrammes de danger :

- Pas d'application

Mentions de danger (phrases H) :

- Pas d'application

Conseils de prudence (phrases P) :

- P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Informations additionnelles sur les dangers (phrases EUH) :

- EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases selon le Règlement (CE) n° 1107/2009 ou le Règlement (UE) n° 547/2011

Phrases types indiquant les mesures de sécurité (phrases SP) :

- SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- SPa1 : Pour éviter le développement de résistance, alterner l'emploi de ce produit avec d'autres ayant un mode d'action différent. Le code FRAC pour le mode d'action de la substance active de ce produit est M02.
- SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface (voir mesures de réduction du risque).



- SPo : Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

Autres mentions/phrases nationales :

- La dose autorisée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur. La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du (des) délai(s) d'attente.
- Toujours porter un vêtement de protection de base couvrant bras et jambes (si aucun vêtement de protection spécifique n'est requis), des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures ou des bottes imperméables lors de la manipulation et de l'application des produits phytopharmaceutiques.



USAGES

Les applications pour lesquelles le produit est autorisé et les conditions particulières d'application :

pommiers (*Malus domestica*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 10 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : tavelure du pommier (*Venturia inaequalis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 10

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium du pommier et du poirier (*Podosphaera leucotricha*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 10

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

poiriers (*Pyrus communis* / *P. pyrifolia* var. *culta*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 10 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : tavelure du poirier (*Venturia pirina*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 10

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : oïdium du pommier et du poirier (*Podosphaera leucotricha*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 10

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cerisiers et griottiers (*Prunus avium* / *P. cerasus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie criblée (*Stigmina carpophila* (*Coryneum beijerinckii*))

Stade d'application : préventivement

Dose : 6,25 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 28 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera clandestina*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 6,25 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 28 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

pruniers (*Prunus domestica* subsp. *domestica*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : maladie criblée (*Stigmina carpophila* (*Coryneum beijerinckii*))

Stade d'application : préventivement

Dose : 6,25 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 28 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera clandestina*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 6,25 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 28 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

vignes (production de vin) (*Vitis vinifera*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : < BBCH 61 (début de la floraison: 10% des capuchons floraux sont tombés)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium de la vigne (*Uncinula necator*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 6 - 8 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

vignes (production de vin) (*Vitis vinifera*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : > BBCH 69 (fin de la floraison)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium de la vigne (*Uncinula necator*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 - 5 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

vignes (raisins de table) (*Vitis vinifera*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout



Stade d'application : < BBCH 61 (début de la floraison: 10% des capuchons floraux sont tombés)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium de la vigne (*Uncinula necator*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 0,6 - 0,8 kg/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

vignes (raisins de table) (*Vitis vinifera*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : > BBCH 69 (fin de la floraison)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium de la vigne (*Uncinula necator*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 0,3 - 0,5 kg/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

vignes (raisins de table) (*Vitis vinifera*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : < BBCH 61 (début de la floraison: 10% des capuchons floraux sont tombés)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium de la vigne (*Uncinula necator*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 6 - 8 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

vignes (raisins de table) (*Vitis vinifera*)



Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : > BBCH 69 (fin de la floraison)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium de la vigne (*Uncinula necator*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 - 5 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

fraisiers (*Fragaria x ananassa*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : champ de production

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera aphanis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

fraisiers (*Fragaria x ananassa*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : champ de sélection et de multiplication

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera aphanis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



fraisiers (*Fragaria x ananassa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : champ de production

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera aphanis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

fraisiers (*Fragaria x ananassa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : champ de sélection et de multiplication

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera aphanis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

ronces (mûres) (*Rubus fruticosus*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera aphanis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4



Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

ronces (mûres) (*Rubus fruticosus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera aphanis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

framboisiers (*Rubus idaeus*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera aphanis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

framboisiers (*Rubus idaeus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Podosphaera aphanis*)

Stade d'application : préventivement



Dose : 3 kg/ha haie.
Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

myrtilliers et airelliers rouges (*Vaccinium myrtillus* / *V. corymbosum* / *V. vitis-idaea*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium du groseillier (*Sphaerotheca mors-uvae*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

myrtilliers et airelliers rouges (*Vaccinium myrtillus* / *V. corymbosum* / *V. vitis-idaea*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium du groseillier (*Sphaerotheca mors-uvae*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

airelliers canneberges (*Vaccinium macrocarpon*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.



Pour lutter contre : oïdium du groseillier (*Sphaerotheca mors-uvae*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

airelliers canneberges (*Vaccinium macrocarpon*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium du groseillier (*Sphaerotheca mors-uvae*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

groseilliers (blancs, rouges et cassis) (*Ribes spp.*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium du groseillier (*Sphaerotheca mors-uvae*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

groseilliers (blancs, rouges et cassis) (*Ribes spp.*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium du groseillier (*Sphaerotheca mors-uvae*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

groseilliers à maquereau et hybrides (*Ribes uva-crispa*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium du groseillier (*Sphaerotheca mors-uvae*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

groseilliers à maquereau et hybrides (*Ribes uva-crispa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium du groseillier (*Sphaerotheca mors-uvae*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 3 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

betterave rouge (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. conditiva*)

Localisation du traitement : plein air



Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe betae* / *E. polygoni*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

carottes (*Daucus carota*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

panais (*Pastinaca sativa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



radis (*Raphanus sativus* var. *radicula*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

radis (*Raphanus sativus* var. *radicula*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

radis noir et radis rave (*Raphanus sativus*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4



Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

radis noir et radis rave (*Raphanus sativus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

scorsonère (*Scorzonera hispanica*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou-navet, rutabaga (*Brassica napus subsp. rapifera*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement



Dose : 5 kg/ha.
Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

navet (*Brassica rapa subsp. rapa*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement
Dose : 5 kg/ha.
Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

raifort (*Armoracia rusticana*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement
Dose : 5 kg/ha.
Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

topinambour (*Helianthus tuberosus*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout



Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

tomate (*Solanum lycopersicum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Leveillula taurica*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

poivron / piment (*Capsicum annuum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Leveillula taurica*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

aubergine et pépinos (*Solanum melongena* / *S. muricatum*)



Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Leveillula taurica*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

concombre (*Cucumis sativus*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cornichon (*Cucumis sativus*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Autre expression de la dose : 5 kg/ha



Nombre d'applications : 1 à 6
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

cornichon (*Cucumis sativus*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Autre expression de la dose : 5 kg/ha

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

courgette / pâtisson (*Cucurbita pepo*)

Localisation du traitement : sous protection
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Autre expression de la dose : 5 kg/ha

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

courgette / pâtisson (*Cucurbita pepo*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

melon (*Cucumis melo*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Autre expression de la dose : 5 kg/ha

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

potiron (*Cucurbita maxima* & *C. moschata*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



potiron (*Cucurbita maxima* & *C. moschata*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 6 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 6

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou brocoli (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cymosa*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou brocoli (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cymosa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.



Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

chou-fleur (blanc et vert) (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cauliflora*)

Localisation du traitement : sous protection
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement
Dose : 5 kg/ha.
Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

chou-fleur (blanc et vert) (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cauliflora*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement
Dose : 5 kg/ha.
Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

chou de Bruxelles (*Brassica oleracea* var. *gemmifera*)

Localisation du traitement : sous protection
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.



Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou de Bruxelles (*Brassica oleracea var. gemmifera*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

choux pommés (blanc, rouge, chou cabus et chou de Savoie) (*Brassica oleracea var. capitata*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

choux pommés (blanc, rouge, chou cabus et chou de Savoie) (*Brassica oleracea var. capitata*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou chinois, pakchoï, pakchoï en rosette et komatsuna (*Brassica rapa chinensis* & *B. rapa pekinensis*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou chinois, pakchoï, pakchoï en rosette et komatsuna (*Brassica rapa chinensis* & *B. rapa pekinensis*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou frisé (chou palmier) (*Brassica oleracea* var. *sabellica*; *Brassica oleracea* var. *palmifolia*)

Localisation du traitement : sous protection



Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou frisé (chou palmier) (*Brassica oleracea var. sabellica*; *Brassica oleracea var. palmifolia*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

chou-rave (*Brassica oleracea var. gongylodes*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



chou-rave (*Brassica oleracea* var. *gongylodes*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cresson alénois et autres jeunes pousses (*Lepidium sativum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cresson alénois et autres jeunes pousses (*Lepidium sativum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :



- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

mâche (*Valerianella locusta*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

mâche (*Valerianella locusta*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces orontii* / *Erysiphe polyphaga* / *E. orontii* / *Sphaerotheca fuliginea* / *Podosphaera xanthii*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



laitues (*Lactuca sp.*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

laitues (*Lactuca sp.*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

endives, radicchio rosso, pain de sucre (*Cichorium endivia* / *Cichorium intybus* var. *foliosum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4



Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

endives, radicchio rosso, pain de sucre (*Cichorium endivia* / *Cichorium intybus* var. *foliosum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :



- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

culture de racines de witloof (*Cichorium intybus var. foliosum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

roquette (*Eruca sativa/Diplotaxis spp.*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4



Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

roquette (*Eruca sativa/Diplotaxis spp.*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

haricot vert (recolté frais, avec cosse) (*Phaseolus vulgaris*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe pisi*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Autre expression de la dose : 5 kg/ha haie

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

haricot vert (recolté frais, avec cosse) (*Phaseolus vulgaris*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe pisi*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Autre expression de la dose : 5 kg/ha haie

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

pois récoltés secs (sans cosse) (*Pisum sativum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe pisi*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

petit pois (sans cosse) (*Pisum sativum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe pisi*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

pois verts (avec cosse) (mange-tout) (*Pisum sativum*)



Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe pisi*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

pois verts (avec cosse) (mange-tout) (*Pisum sativum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe pisi*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

fèves et féveroles (recoltées sèches) (*Vicia faba*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe pisi*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



fèves et féveroles (récoltées fraîches, sans cosse) (*Vicia faba*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe pisi*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

aneth (consommation des feuilles) (*Anethum graveolens*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

aneth (consommation des feuilles) (*Anethum graveolens*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :



- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cerfeuil (consommation des feuilles) (*Anthriscus cerefolium*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cerfeuil (consommation des feuilles) (*Anthriscus cerefolium*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.



Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

céleri à couper (consommation des feuilles) (*Apium graveolens* var. *secalinum*)

Localisation du traitement : sous protection
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

céleri à couper (consommation des feuilles) (*Apium graveolens* var. *secalinum*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

coriandre (consommation des feuilles) (*Coriandrum sativum*)

Localisation du traitement : sous protection



Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

coriandre (consommation des feuilles) (*Coriandrum sativum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

livèche (consommation des feuilles) (*Levisticum officinale*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire



un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

livèche (consommation des feuilles) (*Levisticum officinale*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4



Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

persil à grosses racines et cerfeuil tubéreux (consommation de la racine) (*Petroselinum crispum var. tuberosum* & *Chaerophyllum bulbosum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

persil à grosses racines et cerfeuil tubéreux (consommation de la racine) (*Petroselinum crispum var. tuberosum* & *Chaerophyllum bulbosum*)



Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

estragon (consommation des feuilles) (*Artemisia dracunculus*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

estragon (consommation des feuilles) (*Artemisia dracunculus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :



- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cresson de terre / barbarée (consommation des feuilles) (*Barbarea sp.*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cresson de terre / barbarée (consommation des feuilles) (*Barbarea sp.*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.



Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

moutarde brune (consommation des feuilles) (*Brassica juncea*)

Localisation du traitement : sous protection
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement
Dose : 5 kg/ha.
Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

moutarde brune (consommation des feuilles) (*Brassica juncea*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium des crucifères (*Erysiphe cruciferarum*)

Stade d'application : préventivement
Dose : 5 kg/ha.
Nombre d'applications : 1 à 4
Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

menthe (consommation des feuilles) (*Mentha sp.*)

Localisation du traitement : sous protection



Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

menthe (consommation des feuilles) (*Mentha sp.*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

sauge officinale (consommation des feuilles) (*Salvia officinalis*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire



un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

sauge officinale (consommation des feuilles) (*Salvia officinalis*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 4 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe heraclei*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 4

Intervalle entre deux applications : 7 à 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

froment d'hiver (*Triticum aestivum (winter)*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



froment de printemps (*Triticum aestivum* (spring))

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

orge d'hiver (*Hordeum vulgare* (winter))

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

orge de printemps (*Hordeum vulgare* (spring))

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2



Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

seigle d'hiver (*Secale cereale (winter)*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

seigle de printemps (*Secale cereale (spring)*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

avoine d'hiver (*Avena sativa (winter)*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement



Dose : 5 kg/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

avoine de printemps (*Avena sativa* (spring))

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

triticale d'hiver (*Triticale x Secale* (winter))

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

triticale de printemps (*Triticale x Secale* (spring))

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.



Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

épeautre d'hiver (*Triticum spelta* (winter))

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

épeautre de printemps (*Triticum spelta* (spring))

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 10 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

betteraves sucrières (*Beta vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *altissima*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe betae* / *E. polygoni*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 7,5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

betteraves fourragères (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. crassa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe betae* / *E. polygoni*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 7,5 kg/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 21 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

houblon (*Humulus lupulus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 10 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : oïdium (*Podospaera macularis* / *P. aphanis*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 5 kg/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 10

Intervalle entre deux applications : 6 à 8 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

plantes ornementales (*ornamentals*)

Localisation du traitement : sous protection



Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es):
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.

Pour lutter contre : maladie criblée (*Stigmina carpophila* (*Coryneum beijerinckii*))

Stade d'application : préventivement

Dose : 0,3 - 0,45 kg/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 28 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphaceae*)

Stade d'application : préventivement

Dose : 0,3 - 0,45 kg/100 l.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle entre deux applications : 14 à 28 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

plantes ornementales (*ornamentals*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es):
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.

Pour lutter contre : maladie criblée (*Stigmina carpophila* (*Coryneum beijerinckii*))

Stade d'application : préventivement

Dose : 0,3 - 0,45 kg/100 l.



Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle entre deux applications : 14 à 28 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphaceae*)

Stade d'application : préventivement
Dose : 0,3 - 0,45 kg/100 l.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle entre deux applications : 14 à 28 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation



EMBALLAGES

Ce produit ne peut être mis sur le marché que dans les emballages suivants :

Type : sac **Matériel :** papier/PE multicouche

Volume : 10 l Contenu : 10 kg

Volume : 20 l Contenu : 20 kg

Type : sac **Matériel :** papier/PE/EVOH
multicouche

Volume : 10 l Contenu : 10 kg

Volume : 20 l Contenu : 20 kg



DESCRIPTION DES CULTURES

pommiers (*Malus domestica*) : toutes les variétés

poiriers (*Pyrus communis* / *P. pyrifolia* var. *culta*) : toutes les variétés, y compris Nashi

cerisiers et griottiers (*Prunus avium* / *P. cerasus*) : toutes les variétés

pruniers (*Prunus domestica* subsp. *domestica*) : toutes les variétés

vignes (production de vin) (*Vitis vinifera*) : vignes dont la récolte est destinée à la production de vin, toutes les variétés

vignes (raisins de table) (*Vitis vinifera*) : vignes dont la récolte est destinée à la consommation, toutes les variétés

fraisiers (*Fragaria x ananassa*) : champ de production: fraisiers dont la récolte est destinée à la consommation, toutes les variétés; champ de sélection et de multiplication; seulement pour les cultures destinées à la sélection et la propagation, toutes les variétés, la production ne peut en aucun cas être utilisée pour la consommation

ronces (mûres) (*Rubus fruticosus*) : toutes les variétés

framboisiers (*Rubus idaeus*) : toutes les variétés

myrtilliers et airelliers rouges (*Vaccinium myrtillus* / *V. corymbosum* / *V. vitis-idaea*) : toutes les variétés

airelliers canneberges (*Vaccinium macrocarpon*) : toutes les variétés

groseilliers (blancs, rouges et cassis) (*Ribes spp.*) : toutes les variétés

groseilliers à maquereau et hybrides (*Ribes uva-crispa*) : toutes les variétés

betterave rouge (*Beta vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *conditiva*) : toutes les variétés

carottes (*Daucus carota*) : toutes les variétés

panais (*Pastinaca sativa*) : toutes les variétés

radis (*Raphanus sativus* var. *radicula*) : radis à peau généralement rouge ou blanche, de saveur peu piquante, toutes les variétés

radis noir et radis rave (*Raphanus sativus*) : radis à peau noire, rouge ou blanche de saveur forte, toutes les variétés (le raifort n'est pas compris dans cette définition)

scorsonère (*Scorzonera hispanica*) : toutes les variétés

chou-navet, rutabaga (*Brassica napus* subsp. *rapifera*) : toutes les variétés

navet (*Brassica rapa* subsp. *rapa*) : toutes les variétés

raifort (*Armoracia rusticana*) : toutes les variétés



- topinambour (*Helianthus tuberosus*) : toutes les variétés
- tomate (*Solanum lycopersicum*) : toutes les variétés, y compris les tomates cerises
- poivron / piment (*Capsicum annuum*) : toutes les variétés
- aubergine et pépinos (*Solanum melongena* / *S. muricatum*) : toutes les variétés
- concombre (*Cucumis sativus*) : toutes les variétés
- cornichon (*Cucumis sativus*) : toutes les variétés
- courgette / pâtisson (*Cucurbita pepo*) : toutes les variétés de courgettes et pâtissons dont les fruits sont consommés en entier alors que la peau est encore comestible
- melon (*Cucumis melo*) : toutes les variétés, les pastèques ou melons d'eau ne sont pas inclus dans cette définition
- potiron (*Cucurbita maxima* & *C. moschata*) : toutes les variétés dont la peau est épluchée avant leur consommation
- chou brocoli (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cymosa*) : toutes les variétés
- chou-fleur (blanc et vert) (*Brassica oleracea* var. *botrytis* subvar. *cauliflora*) : toutes les variétés
- chou de Bruxelles (*Brassica oleracea* var. *gemmifera*) : toutes les variétés
- choux pommés (blanc, rouge, chou cabus et chou de Savoie) (*Brassica oleracea* var. *capitata*) : toutes les variétés
- chou chinois, pakchoï, pakchoï en rosette et komatsuna (*Brassica rapa chinensis* & *B. rapa pekinensis*) : toutes les variétés
- chou frisé (chou palmier) (*Brassica oleracea* var. *sabellica*; *Brassica oleracea* var. *palmifolia*) : toutes les variétés
- chou-rave (*Brassica oleracea* var. *gongylodes*) : toutes les variétés
- cresson alénois et autres jeunes pousses (*Lepidium sativum*) : toutes les variétés de pousses de légumes
- mâche (*Valerianella locusta*) : toutes les variétés
- laitues (*Lactuca* sp.) : toutes les espèces et variétés
- endives, radicchio rosso, pain de sucre (*Cichorium endivia* / *Cichorium intybus* var. *foliosum*) : toutes les variétés
- cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*) : toutes les variétés
- culture de racines de witloof (*Cichorium intybus* var. *foliosum*) : Pour le traitement de la culture sur le champ; toutes les variétés pour la production de witloof (blanc et rouge).
- roquette (*Eruca sativa*/ *Diplotaxis* spp.) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés



haricot vert (recolté frais, avec cosse) (*Phaseolus vulgaris*) : toutes les variétés dont les gousses sont récoltées à un stade immature

pois récoltés secs (sans cosse) (*Pisum sativum*) : toutes variétés dont sont récoltées les graines sèches, pour la consommation humaine ou animale

petit pois (sans cosse) (*Pisum sativum*) : toutes les variétés dont les graines sont récoltées immatures et destinées à la fabrication de conserves, à être congelées ou au marché frais

pois verts (avec cosse) (mange-tout) (*Pisum sativum*) : toutes les variétés dont les gousses sont récoltées immatures et destinées à la fabrication de conserves, à être congelées ou au marché frais

fèves et féveroles (recoltées sèches) (*Vicia faba*) : toutes les variétés, récoltées sèches principalement pour la consommation animale

fèves et féveroles (recoltées fraîches, sans cosse) (*Vicia faba*) : toutes les variétés dont les graines sont récoltées immatures

aneth (consommation des feuilles) (*Anethum graveolens*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

cerfeuil (consommation des feuilles) (*Anthriscus cerefolium*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

céleri à couper (consommation des feuilles) (*Apium graveolens var. secalinum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

coriandre (consommation des feuilles) (*Coriandrum sativum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

livèche (consommation des feuilles) (*Levisticum officinale*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

persil à grosses racines et cerfeuil tubéreux (consommation de la racine) (*Petroselinum crispum var. tuberosum* & *Chaerophyllum bulbosum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

estragon (consommation des feuilles) (*Artemisia dracuncululus*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

cresson de terre / barbarée (consommation des feuilles) (*Barbarea sp.*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

moutarde brune (consommation des feuilles) (*Brassica juncea*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

menthe (consommation des feuilles) (*Mentha sp.*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés



sauge officinale (consommation des feuilles) (*Salvia officinalis*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

froment d'hiver (*Triticum aestivum (winter)*) : toutes les variétés

froment de printemps (*Triticum aestivum (spring)*) : toutes les variétés

orge d'hiver (*Hordeum vulgare (winter)*) : toutes les variétés

orge de printemps (*Hordeum vulgare (spring)*) : toutes les variétés

seigle d'hiver (*Secale cereale (winter)*) : toutes les variétés

seigle de printemps (*Secale cereale (spring)*) : toutes les variétés

avoine d'hiver (*Avena sativa (winter)*) : toutes les variétés

avoine de printemps (*Avena sativa (spring)*) : toutes les variétés

triticale d'hiver (*Triticale x Secale (winter)*) : toutes les variétés

triticale de printemps (*Triticale x Secale (spring)*) : toutes les variétés

épeautre d'hiver (*Triticum spelta (winter)*) : toutes les variétés

épeautre de printemps (*Triticum spelta (spring)*) : toutes les variétés

betteraves sucrières (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. altissima*) : toutes les variétés

betteraves fourragères (*Beta vulgaris subsp. vulgaris var. crassa*) : toutes les variétés

houblon (*Humulus lupulus*) : toutes les variétés

plantes ornementales (*ornamentals*) : Toutes les espèces et variétés, non destinées à la consommation. Les produits autorisés pour cette culture peuvent également être utilisés pour la production des arbres et arbustes fruitiers dans la mesure où ceux-ci ne sont pas encore à leur place définitive et que les fruits ne soient pas récoltés.